

Il y avait sur cette carte : LE COLONEL ROBERT.

—Faites entrer, dit-il à la servante.

Et aussitôt, le colonel fut introduit.

Son regard fit d'abord le tour de la salle, puis, avisant Lambertin, il alla droit à lui et le salua avec une exquise politesse.

—C'est à M. Durandeaup que j'ai l'honneur de parler ! demandait-il en s'inclinant de nouveau.

Lambertin s'était levé :

—Non, monsieur, répondit-il, M. Durandeaup est absent pour toute la journée et ne sera de retour que demain : mais si c'est pour affaire concernant l'étude, je suis son clerc.

Le colonel parut vivement contrarié.

—Est-ce à M. Durandeaup personnellement que vous desirez parler ?

—C'est au notaire. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Durandeaup, mais il s'agit de renseignements importants...

—Peut-être, à son défaut, pourrai-je moi-même...

Le colonel eut un mouvement d'hésitation.

—Y a-t-il longtemps que vous êtes attaché à cette étude, interrogea-t-il.

—Bien près de vingt ans.

—Alors, vous êtes au courant des affaires... vous connaissez à fond les dossiers de votre patron ?

Lambertin indiqua du geste les hauts cartonniers qui faisaient le tour de la salle.

—Tout ce qui est là, répondit-il, je le connais sur le bout du doigt, et il n'est pas un parchemin dont je ne puisse donner la teneur exacte.

—C'est différent : l'affaire qui m'amène est d'ailleurs fort simple ; il s'agit, je le répète, d'un renseignement que je désire obtenir, et j'avais compté que M. Durandeaup ne refuserait pas de me le donner. Je suis le colonel Robert ; j'occupe à Paris une position importante, et je n'ai pas pensé qu'il me faudrait avoir recours à des références le plus souvent banales. Si donc, en l'absence de votre patron, vous croyez pouvoir faire ce qu'il aurait fait lui-même, vous m'aurez rendu un véritable service, et je vous en serai sincèrement reconnaissant.

—Soyez assuré, colonel, que je ne demande pas mieux que de vous être agréable, et si vous voulez me dire...

Le colonel prit une chaise, s'assit à côté de Lambertin, et commença :

—Voici donc, dit-il ce qui m'amène... Il y a quelques jours, à l'issue d'une première représentation qui avait attiré tout Paris au théâtre des Variétés, plusieurs amis et moi nous étions allés souper chez Brebant, avec quelques-unes des jeunes femmes qui venaient de jouer dans la pièce nouvelle. Je vous demande pardon de tous ces détails, cher monsieur, mais ils sont indispensables pour vous bien expliquer la démarche peut-être un peu singulière que je fais aujourd'hui.

—Continuez ! continuez ! colonel, dit Lambertin.

—Donc, poursuivit le colonel, il y avait deux heures que cela durait, quand l'une des jeunes femmes, la petite Berthe, se mit tout à coup à prononcer un nom qui nous fit tous involontairement tressaillir.

—Quel nom ?

—Celui de Bonnet. Ce Bonnet est un garçon originaire de Saint-Nicolas, qui est parti pour l'Inde, il y a longtemps et dont on n'a plus entendu parler depuis... Vous ignorez cela, sans doute ?

—Je n'ignore rien.

—Alors, vous savez qu'il a fait une fortune colossale.

—On le dit, et l'on ajoute même qu'il est mort !... Seulement la constatation régulière du décès n'est point encore parvenue en France, et dans cette situation...

Parfaitement, mais l'idée seule de cette fortune, la possibilité de cette mort ont suffi pour éveiller les convoitises des héritiers et la petite Berthe dont je vous parlais n'a pas été la dernière à se mettre à rêver de millions.

—Est-elle donc parente du Bonnet décédé ?

—Ces femmes-là, on ne sait jamais d'où elles viennent ; on prétend qu'elle est cousine de l'aventurier, et pendant quelques

jours, elle a très sérieusement caressé l'espoir d'être appelée à prendre sa part de la succession. Malheureusement, quelqu'un est venu qui l'a brusquement rappelée à la réalité.

—Comment cela !

—On lui a assuré qu'avant de partir pour l'Inde Bonnet avait eu un enfant d'une fille de Saint-Nicolas, et que, non content d'avoir reconnu cet enfant, il avait fait un testament aux termes duquel il lui léguait la fortune qu'il pourrait gagner un jour !... Vous comprenez que la pauvre Berthe a dû être atterrée de la révélation, et depuis, elle ne vit plus.—Si ce qu'on lui a dit est vrai,—adieu ses rêves de grandeur, et la voilà replongée pour toujours dans cette vie d'imprévus, d'incertitudes qui aboutit le plus souvent à la vieillesse misérable.

Lambertin écoutait avec attention et ne parvenait pas tout à fait à comprendre quels renseignements le colonel était venu lui demander.

L'Indien devina ce qui se passait dans son esprit.

—Je vais vous expliquer, dit-il, sur un ton de bonhomie parfaitement joué... et je n'ai aucune raison pour vous cacher le véritable but de ma visite. Si, comme on l'assure, Bonnet a testé en faveur de l'enfant dont je vous parlais, l'acte doit exister quelque part, et il est vraisemblable que, s'il existe, c'est chez Me Durandeaup qu'il doit être déposé. Or, dans le cas de l'affirmative, vous devez être en mesure, plus que personne, de me renseigner sur ce point, et je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien le faire.

Lambertin avait réfléchi... Il fit un geste d'acquiescement.

—La communication que vous sollicitez, répondit-il au bout d'un instant, n'a rien, en effet, que de très régulier, et je ne pense pas que Me Durandeaup refuserait de satisfaire votre curiosité.

—Voilà qui est bien, dit le colonel, je n'attendais pas moins de votre courtoisie.

—Ainsi que vous le disiez, poursuivit Lambertin, le Bonnet dont il est question a fait avant de partir un testament en bonne et due forme qui lègue sa fortune à l'enfant qu'il a reconnu.

—Et ce testament est déposé ici ?

—Oui, monsieur.

—Je n'oserais vous demander d'en prendre lecture.

—Vous me le demanderiez qu'il me serait impossible de me rendre à votre désir.

—Pourquoi cela ?

—Tous les actes authentiques ou de quelque importance sont enfermés dans cette armoire de fer que vous voyez. Me Durandeaup seul connaît le mot qui la peut ouvrir, et, eussé-je ce mot, que je ne voudrais pas.

Le colonel fit un signe de protestation.

—Dieu me garde, interrompit-il vivement, de pousser plus loin les choses : l'acte est entre les mains de Me Durandeaup et il doit y rester... Seulement, j'aurais été bien aise de me rendre un compte précis de la situation... et pour cela...

—Il y a un moyen... dit Lambertin.

—Lequel ?

—Si je n'ai pas l'acte à ma disposition, je sais cependant où je pourrai trouver les minutes qui ont servi à sa rédaction... et les minutes, rien ne m'empêcherait...

—Vous feriez cela ?

—Seulement, il me faudrait un peu de temps pour ces recherches.

Un éclair de joie passa sur les traits du colonel.

—Qu'à cela ne tienne ! s'écria-t-il. Je vous laisse tout le temps qui vous sera nécessaire, et même je vois là une occasion que je m'empresse de saisir.

—Quelle occasion ?

—J'ai quelques affaires importantes à régler à Marseille, et je ne puis rester plus longtemps à Saint-Nicolas. Je vais donc vous quitter : mais vous seriez tout à fait aimable et mademoiselle Berthe vous serait bien reconnaissante, si vous vouliez, ce soir, après votre étude, venir à Marseille, nous apporter ces minutes, que vous aurez ainsi tout le temps de chercher.